



PRÉFÈTE DE L'ORNE

Contact presse :

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle
02.33.80.62.60

Alençon, le 28 mai 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

N°1

VIGILANCE METEOROLOGIQUE DE NIVEAU ORANGE - ORAGES

Météo-France annonce une perturbation orageuse avec une forte activité électrique et de la grêle qui devrait concerner l'ensemble du département de l'Orne à partir de ce lundi 28 mai 2018, à compter de 17h00 jusqu'à demain mardi 29 mai 6h00.

Cette perturbation pourrait être accompagnée de fortes précipitations (30-40mm voire localement 50-60mm) et de rafales de vents pouvant atteindre 60-80 km/h.

Conséquences possibles :

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants
- Une attention particulière doit être apportée aux structures légères (caravanes, chapiteaux, tentes...)
- Des inondations de caves peuvent se produire très rapidement;
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de comportement :

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;
- Ne vous abritez pas sous les arbres ;
- Évitez les promenades en forêts ;
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

**Pour tout renseignement complémentaire,
consulter le site institutionnel www.meteo.fr**

**Suivez l'actualité en instantané sur le compte Twitter du préfet de l'Orne <https://twitter.com/Prefet61>
et sur la page Facebook <https://www.facebook.com/prefetdelorne>**